

Madame la rectrice,

Comme vous le savez, vendredi 19 mars 2021, un de nos élèves est entré dans notre lycée muni d'une arme à feu dont il a fait usage à proximité du lycée et d'un groupe scolaire (Paul Langevin à Mondeville).

Face à cette situation, les enseignants du lycée estimant que leurs élèves et eux-mêmes étaient en danger ont exercé un droit de retrait. Il a été renouvelé le lundi matin, car nous n'avons reçu aucune information concernant l'interpellation du jeune homme (si ce n'est par la presse).

Lundi 22 mars, vos services ont dépêché une cellule d'écoute et de résolution de la situation de crise. Aucune proposition concrète n'étant apportée dans la journée, nous avons demandé une audience au rectorat, audience acceptée à 18h. On nous a alors promis un poste d'assistant d'éducation et un mi-temps de conseiller principal d'éducation, pour un mois seulement.

Cette proposition est largement insuffisante, d'autant que nous étions déjà privés de notre proviseure, victime d'un accident pendant le week-end. Nous avons alors décidé d'identifier et d'essayer de résoudre par nous-mêmes les nombreux problèmes qui ont conduit à l'incident du 19 mars. Vos services ont pourtant été avertis à de nombreuses reprises de ces dysfonctionnements : manque de moyens humains pour faire appliquer le règlement intérieur, dégradations des locaux, incivilités récurrentes, climat scolaire pesant (identifié par un audit de vos services il y a trois ans).

Pour pouvoir reprendre sereinement les cours, nous avons demandé, dès mercredi, une journée de travail et de concertation de l'ensemble des personnels. En effet nous sommes conscients de la nécessité du travail d'équipe, comme nos inspecteurs nous le rappellent si souvent. Le rectorat a rejeté notre demande.

Dans de tels moments, la cohésion de tous les adultes de l'établissement est pourtant incontournable.

Présentée à nouveau par notre proviseur par intérim, nommé jeudi, la demande a encore été rejetée. Par ailleurs, à ce jour, nous n'avons toujours pas l'assistant d'éducation et le CPE promis.

Par votre responsabilité, nos élèves se trouvent donc la plupart du temps sans enseignement, depuis plus d'une semaine alors que nous tentons de trouver des solutions pour une reprise des cours vendredi. Vous ne nous permettez pas d'effectuer le travail nécessaire à un retour en cours serein.

Nous demandons une audience depuis mardi dernier. Sans réponse. Aujourd'hui nous avons le sentiment que nos élèves et nous-mêmes sommes méprisés par le rectorat.

Les personnels enseignants du lycée Jules Verne